

Assemblée Générale Ordinaire Radiofil : le samedi 02 avril 2022. Bourse TSF : le lendemain, dimanche 03 avril.

Radiofil, tiendra cette année son Assemblée générale annuelle dans la région Pays de la Loire. Pour 2022, c'est Château du Loir qui a été choisi.

Château-du-Loir, situé dans le département de la Sarthe, fait partie de la nouvelle commune Montval-sur-Loir. A mi-chemin entre Tours et Le Mans, au débouché d'un vallon dans la plaine du Loir et à peu de distance de la forêt de Bercé, la ville a conservé des maisons anciennes et quelques beaux parcs et jardins fleuris. L'accès est simple via l'autoroute A28 sortie 26.

C'est Joël Heslon (RFL 725), habitant Château-du-Loir et créateur du Musée Audio visuel et communication dans sa ville, qui nous accueillera. Il se fera un plaisir de vous faire découvrir les belles pièces, parfois uniques, constituant ses collections.

L'organisation précise du déroulement de ces 2 journées ainsi que le bulletin d'inscription à cette AG sont présentés dans les feuillets séparés insérés dans la présente édition du magazine.

Nous consacrerons le samedi après-midi à notre Assemblée générale où nous traiterons du bilan 2021, des projets en cours, du budget 2022 et des perspectives d'avenir de l'Association. Pour celle-ci, nous nous retrouverons à la salle des fêtes Les Récollets de Château-du-Loir.

En fin d'Assemblée, vous élirez les nouveaux candidats se présentant (ou se représentant) au Conseil d'administration et le temps nécessaire sera consacré aux discussions et questions/réponses relatives au fonctionnement, actions, suggestions et développement de votre club.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le club est constitué à ce jour de 6 administrateurs dont les échéances des mandats s'échelonnent comme suit :

- Jean-Pierre Lefebvre: sortant en 2023
- Patrick Boite : sortant en 2022,
- Michel Cretteur : sortant en 2024.
- Jean-Michel Bourque : sortant en 2023
- Pierre-Henri Bernard : sortant en 2024.
- Michel Fiol : Rédacteur en Chef coopté en 2021 pour un an.

Il y aura lieu de renouveler les 2 administrateurs sortants.

Pendant le déroulement de l'Assemblée Générale, nous organisons pour les accompagnants, la visite du Musée des objets ménagers anciens en tôle émaillée (Cafetières et compagnie) à Château-du-Loir. Il est situé 6, rue de la Pitoulière 72500 Montval-sur-Loir.

Les conditions d'organisation de cette visite vous seront présentées dans les dossiers qui vous seront adressés par le secrétaire du club lorsque celui-ci accusera réception de vos bulletins-réponse.

Bien sûr, nous clôturerons cette AG au travers d'un excellent repas du terroir avec des spécialités locales ou régionales, concocté par Mme Peltier (traiteur), qui se tiendra à la salle Les Récollets de Château-du-Loir.

La bourse du dimanche se tiendra aussi à Château-du-Loir, dans la salle Les Récollets. Il sera possible de s'installer dès la veille au soir (accès de plain-pied et grand parking). Tables et chaises seront mises à disposition.

Cette traditionnelle bourse d'échanges TSF est ouverte à tous, sur simple inscription.

Merci, si vous disposez d'un peu de temps à consacrer au club et que vous participez à l'AG et à la bourse, de proposer votre aide à l'équipe Radiofil pour améliorer l'organisation et accélérer le placement des tables, chaises et autres matériels pour une meilleure optimisation de l'agencement de la bourse. Ainsi nous

pourrons rapidement mettre en place les installations, juste après l'AG. Idem à la clôture de la bourse, pour remettre en place tables et chaises et passer un coup de balai dans la salle.

Il suffit de signaler votre disponibilité pour ce coup de main en cochant la case adéquate sur le bulletin d'inscription. Merci par avance de votre aide !

Pour votre confort et votre plaisir, nous avons sélectionné hôtels, restaurants et centres d'intérêts si vous souhaitez prolonger votre séjour et profiter du tourisme régional.

Là encore, détails et adresses seront fournis avec le dossier qui vous parviendra début mars, après réception de votre inscription.

Feuillets d'inscription insérés dans cette édition n°108 de Radiofil magazine

En plus du feuillet traditionnel d'adhésion/réadhésion avec au verso le bon de commande des fournitures vers les boutiques (feuillet blanc) encarté au sein de ce magazine n°108, vous trouverez aussi 2 feuillets supplémentaires.

Le feuillet vert est la fiche d'inscription à notre Assemblée Générale du samedi 02 avril 2022, comprenant le bulletin de participation (ou pouvoir en cas d'empêchement) et la réservation du ou des repas du samedi soir.

Le feuillet jaune et le bulletin d'inscription à la bourse de l'Assemblée Générale qui se tiendra le lendemain dimanche 03 avril 2022, à nous retourner si vous souhaitez y participer en tant qu'exposants.

L'équipe compte sur votre présence à cet événement important de la vie de votre club. C'est le moment de mieux nous connaître, d'échanger nos expériences et de discuter de manière conviviale de nos passions communes.

Si un empêchement vous prive d'assister personnellement à cet événement, il reste tout de même essentiel pour la vie du club de donner pouvoir et ainsi de participer aux décisions de votre association.

Afin d'éviter tout dysfonctionnement ou retard de traitement, merci de bien respecter l'adresse de retour des 2 feuillets d'inscription aux événements liés à l'Assemblée Générale, ainsi que la date limite d'envoi fixée au 15 mars 2022.

En petits caractères, en fin de texte :

Cette communication vaut avis officiel de convocation des adhérents de l'Association Radiofil à l'Assemblée Générale Ordinaire de leur club, qui se tiendra , le samedi 02 avril 2022 de 14h à 17h.

Si vous ne pouvez être présent mais que vous souhaitez qu'un sujet particulier soit abordé lors de cette AG, rédigez votre question sur papier libre (ou via un email) et envoyez-la au secrétaire général du club (coordonnées page 2 du magazine), avant la date limite fixée au 15 mars 2022. Toute demande reçue après cette date ne pourra être prise en compte, pour des contraintes évidentes de délai de traitement.
